



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RÉUNION D'ÉCHANGE AVEC LES PORTEURS DE PROJETS ÉOLIENS ET LES BUREAUX D'ÉTUDES

**02/07/2025**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ÉOLIEN EN HAUTS-DE-FRANCE

- 2 394 mâts en production (6 730 MW)

→ 644 parcs

628 mâts autorisés non construits (2 167 MW)

→ 111 parcs

- 625 mâts en instruction (2 859 MW)

→ 127 parcs

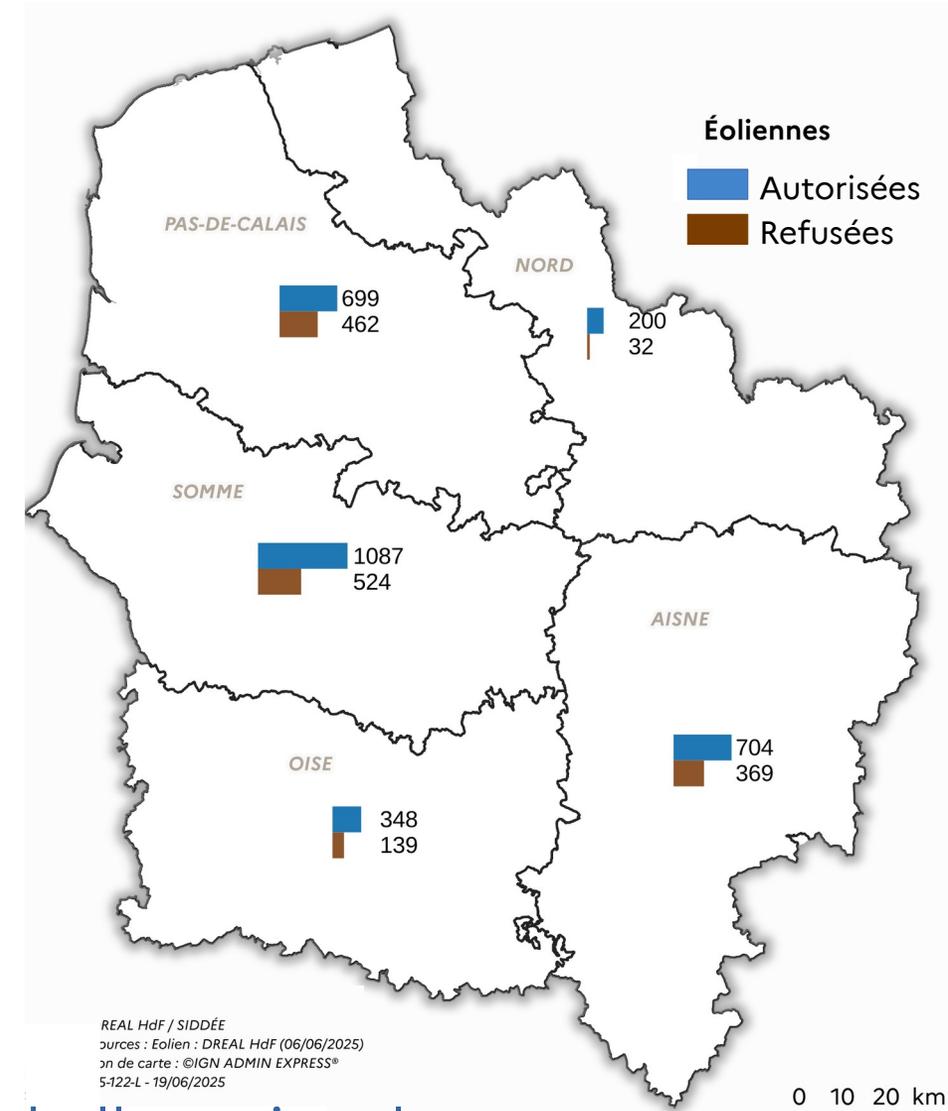
- 1 526 mâts refusés

- Hauts de France : 1<sup>ère</sup> région en puissance raccordée

→ 29 % de la puissance raccordée en France

- En 2024 : 303 MW raccordés

→ 39,1 % des puissances nouvellement raccordées à l'échelle nationale.



# L'ÉOLIEN EN HAUTS-DE-FRANCE

En 2024 :

- **31 nouvelles demandes** d'autorisation environnementales déposées  
*Légère diminution par rapport aux années précédentes (en moyenne 40 dossiers / an) ;*
- Environ **45 arrêtés** d'autorisation, de refus et de rejets **signés** ;
- Contentieux : **15 décisions de la CAA de Douai** dont 8 qui enjoignent le Préfet à autoriser en encadrant le fonctionnement du parc.

Depuis la mise en œuvre de la **Loi Industrie Verte** environ **15 demandes** d'autorisation ont été déposées (7 en fin d'année 2024 et 8 pour l'année 2025).

/!\ La tendance indique des dossiers sur des zones encore peu impactées par l'éolien (*ex : Thiérache, Sud Aisne*) ou sur des zones ayant déjà fait l'objet de refus de parc.

14 enquêtes publiques en cours, 33 dossiers en phase de décision

# L'EOLIEN EN HAUTS-DE-FRANCE

Une cellule pilotage / instruction au niveau régional :

- 3 agents dont 2 dédiés à 100 % au travail d'instruction de premier niveau ;
- environ 28 % des dossiers traités à l'échelle régionale ;
- inspections de parc sur l'ensemble de la région.

# L'ÉOLIEN EN HAUTS-DE-FRANCE

Renouvellement de parcs :

- gisement de parcs assez anciens ;
- 49 demandes déposées (année moyenne de mise en service : 2007).

Une analyse de ces dossiers indique :

- augmentation relative de puissance escomptée d'environ 50 % :  
la puissance passant de 479 MW à 733 MW ;
- diminution du nombre de mâts d'environ 8 %.

A row of wind turbines in a field at sunset. The sky is filled with soft, horizontal clouds in shades of orange, yellow, and blue. The turbines are silhouetted against the bright horizon. The foreground is a green field.

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*